

Un milliard : quelle excellente affaire

Article pour 24 Heures

(Rubrique « Réflexions: pour ou contre le milliard de la cohésion? »)

8 novembre 2006

Marius Brülhart, Olivier Cadot, Céline Carrère
Professeurs d'économie internationale, HEC Lausanne

27 francs par année: c'est ce que représente le « milliard de cohésion » pour chacun de nous, résidents suisses, sur les cinq ans à venir. Un résident des quinze pays membres initiaux de l'Union européenne (UE) paiera 77 francs par année en transferts officiels vers les dix nouveaux pays membres, et un Norvégien, non-membre de l'UE, 69 francs. Donc, si nous votons oui, nous paierons trois fois moins que les autres pays d'Europe occidentale - pour la plupart nettement moins riches que nous. Si on suppose plausiblement que les déboursements du milliard suisse s'étaleront sur dix ans plutôt que cinq, ce rapport double: la Suisse paiera six fois moins que les pays de l'Union et cinq fois moins que la Norvège. Et même si le Conseil Fédéral se servait de la nouvelle loi pour en plus verser les 350 millions de francs prévus pour la Bulgarie et la Roumanie, la contribution suisse resterait très modeste en comparaison avec l'effort de l'UE.

Nos voisins nous ont donc invités à participer à leur grand marché élargi à un prix extrêmement favorable. Nous y participons déjà avec succès: le volume du commerce helvétique avec les dix nouveaux pays membres (huit de l'Europe de l'Est plus Malte et Chypre) a affiché une croissance moyenne de 12 pourcent sur les dix dernières années. Le commerce avec ces dix pays représente quelques 1300 francs par habitant suisse. Et, contrairement à celui de l'UE des Quinze, le commerce suisse est nettement excédentaire. Par tête, nos exportations dépassent nos importations d'environ 200 francs. La Suisse a donc un intérêt dans le développement des nouveaux membres tout aussi fort que l'UE elle-même.

Mais est-il raisonnable de devoir payer pour l'accès aux marchés d'autres pays? L'ouverture des marchés ne représente-t-elle pas une source d'avantages mutuels? Bien sûr! La mutualité des avantages tirés du commerce international est un des postulats les plus puissants de la science économique. Les pays de l'Est auraient donc certainement profité de leur intégration dans le marché européen même s'ils n'avaient jamais touché un centime en transferts budgétaires.

Sur le plan politique cependant, tous les pays ne se sentent pas équitablement gagnants. En fait, chaque étape de l'intégration européenne s'est déroulée selon le même modèle: les pays plus faibles ont échangé l'ouverture de leurs marchés contre des transferts budgétaires des pays plus forts. Ainsi, le général de Gaulle insista pour que l'ouverture des marchés français à l'industrie allemande d'après-guerre soit compensée par une politique agricole communautaire impliquant des transferts considérables de l'Allemagne vers la France. La politique de redistribution régionale de l'UE fut créée dans les années 70, suite à l'adhésion de la Grande-Bretagne et de l'Irlande - relativement pauvres à l'époque - et massivement augmentée dans les années 80 pour faciliter l'adhésion de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal.

L'augmentation des transferts vers les pays de l'Est après leur adhésion en 2004 réitère logiquement le modèle adopté par l'Union dès ses fragiles débuts. Les flux redistributifs n'ont cependant jamais pris une très grande ampleur, le budget communautaire étant inférieur à 1.2% du produit intérieur total de l'Union.

Il n'y a aucun doute que la formule « ouverture radicale des marchés contre de modestes transferts budgétaires » a contribué significativement à la création et à la stabilité du grand marché européen dont nous profitons tous. La Suisse est appelée à une contribution nettement plus faible que celle offerte par les autres pays européens. La refuser serait resquiller.